Vol. XXVII. Saint-Boniface, Manitoba, 6 Juillet 1898. No. 33.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA, CANADA.

TERRIBLE CATASTROPHE

Au moment de mettre sous presse, nous arrive la stupéfiante nouvelle que le vapeur français *La Bourgogne* est venu en collision avec le vapeur *Cromartyshire* au Sable Island. *La Bourgogne* a été engloutie sous les eaux avec 600 personnes dont 200 seulement ont pu être sauvées.

DISTRIBUTION DES PRIX

Au Collège de Saint-Boniface

(*Suite et fin*)

COURS DE COMMERCE

FIRST COMMERCIAL CLASS

Excellence—Prize, Adolphe D. Turner.

Diligence—Prize, Adolphe Turner.

Grammer—Prize, Adolphe Turner.

French — Théophile Plamondon.

Penmansnip — Prize, Eugène Bélanger.

Arithmetic — Prize Adolphe Turner.

Orthography—Prize, Adolphe Turner.

Letter-Writing — Prize, Ad. Turner.

Book-Keeping—Prize, T. Plamondon.

Type-Writing—Prize, Camille Dussault.

Shorthand—Prize, Camile Dussault.

Telegraphy — Prize, Camille Dussault.

SECOND COMMERCIAL CLASS

First Section.

Excellence—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, Frank McHugh.

Diligence—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, Frank McHugh.

Orthography—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, Frank Carey.

Grammer and Analysis.—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, Edmond Marcoux.

Reading—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, Frank Carey.

French—Prize, Edmond Marcoux.—Hon. Mention, Felix Gentès, Romain Bertrand.

Penmanship—Prize, Max. Gingras. Hon. Mention, E Ohmer.

Shorthand—Prize, Earl Ohmer.

Letter Writing—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, F. McHugh.

History and Geography—Prize, Earl Ohmer. Hon. Mention, Frank Carey.

Book-Keeping—Prize, Earl Ohmer.. Prize for four "Hon. Mention," F. McHugh.

Second Section.

Excellence—Prize, Arthur Filion. Hon. Mention, F. Hearn, Edmond Jeanson.

Diligence—Prize, Arthur Filion. Hon. Mention, Ed. Jeanson, Félix Gentès.

Orthography — Prize, Arthur Filion. Hon. Mention, F. Hearn, Félix Gentès.

Grammar and Analysis—Prize, Edmond Jeanson. Hon. Mention, Frank Hearn, Félix Gentès.

French—Prize, Frank Carey, Hon Mention, Joseph Hearn.

Penmanship—Prize, Edmond Jeanson. Hon, Mention, Art. Filion.

Letter-Writing — Prize, Art. Filion. Hon. Mention, Ed. Jeanson, Romain Bertrand.

Arithmetic—Prize, Félix Gentès. Hon. Mention, Ed. Jeanson, Joseph Hearn.

Reading—Prize, Frank Hearn. Hon. Mention, Joseph Hearn, Art. Filion.

History and Geography—Prize, Félix Gentès. Hon. Mention, Frank Hearn, E. Jeanson.

COURS PREPARATOIRE.

Première Section.

Excellence—Prix, James Mondor. Acc., Alexandre Beaupré.

Diligence—Prix, James Mondor. Acc., Alexandre Beaupré.

Orthographe — Prix, Alexandre Beaupré. Acc., James Mondor.

Préceptes et Analyse—Prix, James Mondor. Acc., Alexandre Beaupré.

Style Épistolaire. Prix, Alexandre Bernier. Acc., Alexandre Beaupré, James Mondor.

Anglais—Prix, Alfred Paré. Acc., Alexandre Beaupré.

Arithmétique—James Mondor. Acc., Alphonse Paré.

Écriture—Prix, Alfred Paré. Acc., James Mondor.

Histoire et Géographie—Prix, James Mondor. Acc., Alexandre Beaupré.

Seconde Section.

Excellence—Prix, Gaston Pambrun. Acc., Philippe Gosselin.

Diligense—Prix, Gaston Pambrun. Acc., Philippe Gosselin.

Orthographe—Prix, G. Pambrun. Acc., Aldoph Prieur.

Préceptes et Analyse.—Prix, Aldoph Prieur. Acc., G. Pambrun.

Écriture—Prix, Philippe Gosselin. Acc., Philippe Coutu.

Anglais—Prix, G. Pambrun. Acc. Aldoph Prieur.

Arithmétique—Prix, G. Pambrun. Acc., P. Gosselin.

Histoire Sainte—Prix, Aldoph Prieur. Acc., Théodore Couture.

PRIX D'EXAMEN

Pour le premier semestre—Elzéar, Beaupré, Louis Péalapra, Frank McHugh.

EXAMENS D'HONNEUR

Versification—Prix, Adonias Sabourin. Mention Honorable, Josaphat Magnan, qui ont subi avec succès un examen sur César, De Bello Gallico, livres V et VI.

Syntaxe—Prix, Philippe Beaubien, Mention Honorable, Jas. Clarke, qui ont subi avec succès un examen sur le 6me livre de César (B. G.)

Élements-Latins—Prix, Louis Péalapra, Donat Collin, qui ont subi avec succès un examen sur la seconde moité du 6e livre de César (B. G.)

MUSIQUE

Classe de Piano.

Prix, Antonio Béliveau. Mention Honorable, Théophile Plamondon.

Classe de Violon.

Prix, Charles Rouleau. Mention Honorable, Alfred Paré.

DISTRIBUTION DES PRIX

À L'ACADÈMIE STE-MARIE À WINNIPEG

Médaille d'or, offerte par le Rev. Père Guillet, O. M. I., décernée, ponr l'Instruction religieuse à Melle M. Allman; mention honorable: Melles G. Cass, C. Brownringg, B. Champion, A. Marrin.

Médaille d'or, offerte par un ami de la maison, décernée, pour le piano, à Melle Berthe Dubuc.

Mèdaille d'argent, offerte par Son Honneur le Lient-Gouverneur Patterson, décernée pour la peinture, à Melle M. Molley.

Médaille d'argent, offerte par Son Honneur le Lient-Gouverneur Patterson, décernée, pour la Littérature à Melle E. Becher.

Médaille de bronze, offerte par Son Honneur le Lient-Gouverneur Patterson, décernée, pour application générale à Melle G. Cass.

Médaille d'argent, décernée pour bonne conduite à Melle L. Lanctot.

Médaille d'argent, décernée, pour assiduité à Melle A. Bertrand.

Médaille d'argent, décernée, pour économie domestique à Melles C. Longpré Mention honorable: Melles A. Grégoire, D. Lamoureux et A. Guertin.

Médaille d'argent décernée, pour conversotion française, à Melle H Stanford; 1er acc., Melle M. Sanders; 2me acc. M. L. Bodell.

Médaille d'argent, décernée, pour conversation anglaise à Melle M. Bernier; 1er acc., R. Bernier; 2me acc., M. Dubuc; 3me acc, D. Lamoureux.

Prix de supériorité générale, décernée à Melle Berthe Dubuc qui a subi les examens de Previous à l'Université.

Prix, offerts par M. Barrowclongh, décernée pour la musique à Melles L. O. Brien et I. Cordingly.

Prix d'Instruction religieuse, dads les classe inférieures, Melle C. McPhillipps et B. Simon; 1er acc: Melles T. Guillemette er L. Tellier; 2me acc: Melles L. Delaware et E. Bourke.

Des rubans d'honneur furent aussi distribués parmi les différentes classes du cours.

ACADEMIE DES SS. ANGES

La distribution des prix à l'académie des SS. Anges, à Winnipeg, a eu lieu vendredi dernier. Malgré l'inclémence de la température, la salle des exercices était remplie. Les parents et les amis de l'institution avaient tenu à manifester par leur présence l'estime qu'ils mourrissent pour cette école catholique, maintenue, comme plusieurs autres, au prix de sacrifices considérables par la population catholique de Winnipeg.

La distribution des prix a été précédée d'exercices littéraires et musicaux, qui ont fort intéressé l'assistance.

Le Rev. P. Guillet présidait la séance, à la fin de laquelle il a adressé quelques paroles de félicitations et d'avis à l'auditoire, aux parents et aux enfants.

A PROPOS DE LA GUERRE

—Une seule décharge des canons du *Massachusetts* lance une masse de projectiles qui, à un mille de distance, ont une force de pénétration de 31,000 tonnes. En d'autres termes, une telle décharge pourrait lever quatre vaisseaux comme le *Vizcaya*, l'un des plus forts de la flotte espagnole.

—On s'étonne peut-être de lire dans les dépêches courantes qu'il y a des forts Morro à la Havane, à Puerto-Rico, à Santiago de Cuba, et ailleurs, dans les colonies espagnoles des Indes Occidentales.

Ceci s'explique par le fait que *morro*, mot espagnol, signifie: "cap, promontoire, ou pointe de terre qui s'avance dans la mer.

On sait qu'à l'occasion de la guerre entre l'Espagne et les États-Unis, un rapprochement sérieux s'est fait entre ceux-ci et l'Angleterre. On parle d'une alliance Anglo-Américaine. L'un de nos confrères des Etats-Unis, l'Indépendant, de Fall River, fait entendre à ce sujet une note qui offre de l'intéret.

Nous le citons:

"M. Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat aux colonies dans le cabinet de Londres, tient à son projet d'alliance anglo-américaine. C'est qu'il est déjà allié luimême à une famille des Etats-Unis, qui lui a donné sa femme.

"Mais son enthousiasme à ce sujet ne s'est pas encore emparé de tous les esprits sérieux, tant en Angleterre qu'en Amérique; et il n'est pas même probable qu'il soit de longue durée.

"L'Angleterre est isolée en Europe. C'est M. Chamberlain qui l'a dit récemment à Birmingham.

"On sait pourquoi.

"Depuis le commencement du XIXe siècle, les hommes d'État anglais se sont appliqués à brouiller entre elles les puissances continentales, à allumer partout le feu de la discorde et des convoitises, et à attendre le moment opportun pour pêcher en eau trouble.

"Cette politique astucieuse a admirablement servi leurs ambitions durant longtemps:—car la France ne fait que commencer à mettre en doute la bonne foi britannique,—mais, comme toutes les choses d'ici bas, elles doivent avoir une fin. Cette fin est bien réelle, et le "splendide isolement" de l'Angleterre ne saurait être plus complet.

"Voilà pourquoi M. Joseph Chamberlain tourne maintenant ses regards vers l'Amérique.

"Ce n'est pas par amour pour les Américains, mais plutôt dans le but de conjurer un malheur qui coûterait cher à l'empire britannique.

"A toutes les propositions de John Bull l'Oncle Sam prête une oreille distraite, bien qu'il lui sache bon gré de ses sympathies dans le conflit actuel.

"C'est qu'il a plusieurs raisons majeures pour refuser de s'allier avec lui dans un but offensif.

"Pour n'en mentionner que trois, il y a d'abord l'origine de la moitié des habitants du Royaume Uni et de la République américaine, qui n'est pas anglosaxonne.

"En second lieu, il faudrait mettre les deux pays sur une même base économique, l'une étant aujourd'hui libre échangiste et l'autre protectioniste.

"Et finalement, l'incertitude qu'il y aurait d'imposer l'alliance en question aux administrations subséquentes suffirait pour la rendre instable et nulle.

"Pour ce qui regarde les Etats Unis, il est à peu près certain qu'un parti favorable à la conclusion d'une alliance anglo américaine ne resterait pas longtemgs au pouvoir, étant donnée l'influence prépondérante qu'exercent dans la sphère politique les éléments irlandais et allemand.

"Il y a même, du reste, des Américains d'origine anglo-saxonne qui n'approuvent pas une alliance offensive avec la Grande-Bretagne, attendu qu'ils n'en voient nullement la nécessité ou même l'opportunité.

"M. Chamberlain prêche donc dans le désert, et son désappointement sera grand, un jour ou l'autre, s'il croit réellement à la réalisation de ses désirs dans ce sens."

L'Union Metisse de Ste-Anne des Chenes

Les membres de l'Union Métisse de Ste-Anne, ayant décidé de fêter leur fête de St-Joseph le 20 juillet, il y aura grand'messe le matin et pique-nique ensuite sur le lot 19. Plusieurs orateurs adresseront la parole, puis l'on procèdera à des concours qui promettent d'être intéressants.

Il y aura ceurses de chevaux; le premier prix sera de $10.00 et le second de $5.00. Aussi courses pour hommes et enfants avec 1er et 2nd prix.

JOS. GROUETTE,
Sec.-Trésorier,
Union Métisse de Ste-Anne.

Il paraît que l'île de Cuba est pourrie de maçonnisme. La Havane, pour sa part, compterait 80 loges et chaque hameau aurait la sienne.

AVIS

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

Le Manitoba.

Mercredi, 6 Juillet 1898

LES ECOLES CATHOLIQUES

Et leurs Bienfaiteurs

Monsieur l'abbé Cherrier, le dévoué surintendant des écoles catholiques, nous passe son rapport pour l'année dernière. Nous le publions bien volontiers.

Ce rapport dit en peu de mots beaucoup de choses, fort intelligibles par elles-mêmes et qui nécessitent peu de commentaires.

Il convient néanmoins de nous associer aux sentiments de reconnaissance dont ce rapport se fait l'expression.

Oui, il s'est fait du bien, beaucoup de bien dans notre province, grâce à la libéralité des bienfaiteurs de l'école catholique. Cette libéralité a fait oublier, presque, les sacrifices passés, rendu moins onéreux ceux d'aujourd'hui, mis un rayon de soleil dans un ciel sombre, réchauffé les âmes, soutenu les courages. La gratitude déborde de nos cœurs.

Mais, sans doute, ceux qui nous ont si généreusement secourus s'attendent à d'autre chose de notre part qu'à des paroles. S'ils nous ont aidés, c'est qu'ils comptaient que nous ne faiblirions pas à la tâche, quels que fussent les moyens employés pour nous amener à prévariquer.

La tâche, elle est pénible, angoissante. Mais, si le chemin de la douleur et des sacrifices est long, hérissé d'obstacles, il faut se rappeler qu'il est le chemin de l'honneur et du salut. Nos pères, dont nous avons, ces jours derniers, célébré avec éclat par toute la puissance la valeur et le patriotisme, ont eu, plus que nous, à souffrir dans leurs sentiments, dans leurs biens, dans leur foi. Ils n'ont point fléchi. Leur constance les a fait triompher. L'histoire et leurs fils leur en rendent aujourd'hui le glorieux témoignage.

Ceux qui nous ont secourus s'attendent que ces exemples du passé ne seront point de vaines leçons pour nous.

Répondre à cette attente sera bien la meilleure forme à donner à notre reconnaissance envers nos bienfaiteurs.

Dans son rapport M. l'abbé Cherrier fait discrètement allusion à tout ce qui s'imprime depuis quelques mois au sujet de l'ère de paix dont tant de hérauts nous annoncent l'avènement.

Il y a là une note optimiste qui n'aura peut-être pas un égal écho dans tous les cœurs. Et pourtant, pour notre part, nous voulons nous y associer. Car elle est l'expression d'un bon vouloir qui n'a jamais été sans exister ici.

Nons nous y associons d'autant mieux que nous trouvons tout à côté une note encore plus forte, celle qui réserve les droits constitutionnels des catholiques. C'est net, ferme et digne.

Il nous plait d'entendre ce prêtre revendiquer ces droits constitutionnels.

Dans notre état de société, le terrain constitutionnel est celui que nous avons dû choisir pour la défense de nos droits. Sur ce terrain, nous avons obtenu des victoires décisives. Nul ne peut nous en déloger. Il fait bon de constater que tout le peuple, prêtres et laïques, s'y tiennent.

D'une autre part, il faut du bon vouloir de notre coté. M. l'abbé Cherrier le sent, et il le dit. Tout en réservant nos droits, avec quelle émotion il tend la main à toutes les puissances qui peuvent influer sur l'équitable solution de cet imbroglio.

La paix! Tout le monde la veut et la recherche.

Il ne nous en coûte point de nous unir au surintendant des écoles catholiques dans cette expression de bon vouloir. Nous ne repoussons point la branche d'olivier. Ce n'est point de notre coté que l'on trouvera des réfractaires à la justice et au bon ordre.

Mais l'ordre et la justice ne peuvent être que dans le triomphe de la constitution, laquelle nous assure des droits et des privilèges auxquels, dit très bien M. l'abbé Cherrier, nous ne pouvons renoncer, non seulement en théorie, mais en pratique aussi.

Quand donc nous parlons de paix et d'olivier, il ne faut pas se méprendre sur nos intentions.

Nos intentions doivent se mesurer d'après l'étendue de nos droits constitutionnels, qui assurent aux parents catholiques l'éducation catholique de leurs enfants, but que le Saint Père nous fait un devoir de poursuivre jusqu'à ce que nous l'ayons atteint.

L'accalmie présente n'est pas une vraie paix; elle n'en est pas même l'indice.

Néanmoins, pour laisser aux pouvoirs publics champ libre dans l'œuvre de réparation qui s'impose à eux, nous ne voulons pas pour le moment troubler cet état de choses, encore que nous le trouvions excessivement dangereux.

On nous dit bien des choses depuis quelque temps, bien des choses à l'endroit desquelles nous ne pouvons dissimuler notre incrédulité.

Toutefois, nous voulons agir comme si nous partagions toutes ces confiances. Nous avons la volonté de prêter notre concours à tout règlement qui nous apportera une satisfaction réelle et complète Ce n'est qu'à cette seule condition que nous pourrons être satisfaits.

Et c'est afin d'empécher qu'on ne s'endorme dans une fausse sécurité que nous avons le devoir de pousser de temps en temps le cri de: garde à vous!

Nous l'avons déjà fait. Au besoin, nous le ferons encore.

RAPPORT

Concernant les Depenses occasionnees par le maintien des Ecoles Catholiques de la Province du Manitoba, du 1er Janvier au 31 Decembre 1897.

Depuis longtemps, nous voulions faire connaître à nos bienfaiteurs des provinces de l'Est, et spécialement à ceux de la province de Québec, la grande somme de bien qui a été comme le fruit de leurs abondantes aumônes en faveur des écoles catholiques du Manitoba.

Qu'ils en soient persuadés, leur générosité nous a touchés, et nous leur en conservons au fond de l'âme la plus vive gratitude. Nombreuses ont été les prières qui sont montées du cœur des parents et des enfants vers le trône de Dieu pour ces généreux bienfaiteurs. Nous avons contracté une grosse dette envers eux, mais Dieu seul peut les en récompenser. En effet, bien éloquents sont les chiffres qui vont suivre. Du 1er jour de janvier au 31e jour de décembre 1897, nous avons pu, grâce à ces aumônes, venant du clergé et des laïques, consacrer la somme de $9,866.37 au soutien des écoles catholiques de notre province. Ont participé à ces secours, 66 écoles et 3,500 enfants. Nous invitons, du reste, le public à prendre connaissance du tableau suivant, qui lui donnera des renseignements plus complets:

Du 1er janvier au 31 décembre 1897, les sommes suivantes ont été distribuées aux écoles paroissiales des localités ci-aprés nommées:

Sainte-Agathe	$ 713.00
Saint-Adolphe.............	169.00
Sainte-Anne..............	422.00
Saint-Alphonse	317.10
Saint-Boniface...........	205.00
Saint-Charles.............	50.00
Saint-Eustache...........	276.00
Saint-Félix.........	105.00
Saint-Joseph..............	88.00
Saint-Joachim	253.00
Saint-Lazare...............	155.00
Saint-Laurent.............	361.77
Letellier	225.00
Lasalle	66.00
Lac Dauphin...............	95.00
Saint-Léon	296.50
Notre-Dame de Lorette.	428.00
Notre-Dame de Lourdes.	360.60
Saint-Jean-Baptiste-.....	355.00
Saint-Malo	173.00
Saint-Norbert	573.00
Saint-François-Xavier...	170.00
Lac des Chênes...........	125.00
Saint-Pierre-Jolys........	300.00
Selkirk.........	100.00
Winnipeg.....................	2,557.00
Dépenses diverses pour bâtisses, livres, voyages, etc................	927.00
Total.........	$9,866.37

Ces chiffres sont une éloquente démonstration de l'étendue du bien qu'il a été possible de faire au milieu de nous par le moyen des aumônes de nos co-religionnaires des provinces de l'Est. Ils prouvent aussi la gravité des torts commis à notre égard par les lois de 1890 et de 1894. Les journaux ont récemment et à maintes reprises imprimé que l'aurore d'une ère nouvelle s'était levée pour la minorité lésée. Ce n'est point notre désır de discuter ici cette question. Nous voulons bien accepter comme sincère toute expression de bon vouloir d'où qu'elle puisse venir. Nous devons cependant ajourner à une époque ultérieure l'expression définitive de notre jugement à cet égard.

Nul n'est plus anxieux que la minorité catholique de voir cette question brûlante sortir de l'arène politique. C'est pourquoi, à ceux qui sont disposés à nous tendre la branche d'olivier, nous pouvons donner l'assurance que, bien qu'il nous soit impossible de renoncer à nos droits constitutionnels, nous ne refuserons cependant point, dans l'intervalle, les satisfactions partielles qui pourraient, de quelque manière, atténuer les maux dont nous souffrons depuis 1790. Et à tous ceux qui se sentent disposés à travailler en ce sens, nous offrons du fond du cœur, nos remerciements, les assurant en même temps que nous prions Dieu de bénir nos communs efforts pour la restauration de la paix et de l'harmonie dans les sphères éducationnelles de notre province.

(Signé,)

A. A. CHERRIER, ptre,
Surint. des Ecoles Catholiques.

LA GUERRE

30 juin—Le gouvernement égyptien refuse à l'amiral espagnol Camara la permission de sapp'rovisionner de charbon à Port Said.

1 juillet—L'on s'attend à une bataille d'ici à quelques heures à à Santiago. Américains et Espagnols se préparent à la rencontre.

Le Commodore Watson se prépare activement à aller attaquer les Espagnols en Espagne même; de son côté l'Espagne se prépare à la résistance.

2 juillet—Une bataille formidable s'est livrée à Santiago de Cuba entre les Américains et les Espagnols. C'est apparemment le combat le plus sérieux qu'il y ait en sur terre depuis le commencement de la guerre. La bataille, commencée à 8 heures du matin, a duré jusqu'au coucher du soleil et s'est terminée avec des pertes considérables des deux côtés. Les dépêches font monter à 1,000 le nombre des tués et des blessés du côté des Américains. L'on s'accorde à dire que les Espagnols ont fait des pertes sérieuses, mais on ne fixe pas le nombre. Les Espagnols sont décidés de se battre jusqu'à la mort plutôt que de céder.

Quant à l'amiral espagnol Camara, il est au canal de Suez et cause assez d'anxiété à Washington.

4 juillet—Les dépêches nous apportent ce matin une foudroyante nouvelle: l'amiral Cervera a tenté une sortie de la rade de Santiago et sa flotte a été complètement détruite par l'amiral Sampson. Sa flotte, qui avait d'abord déconcerté l'ennemi par ses mystérieux mouvements, n'est plus qu'un amas de carcasses noyées sous la mer ou jetées tristement sur le rivage de Cuba.

Les vaisseaux américains ont laissé avancer un peu la flotte espagnole et ont ensuite déchargé sur elle un feu simultané qui a fait rapidement son oeuvre: les vaisseaux espagnols ont sombré, ou bien tout abimés par la canonade, ont longé le rivage où il se sont échoués.

Les Espagnols ont 350 hommes de tués, 160 de blessés et 1,600 prisonniers, au nombre desquels l'amiral Cervera. Quand Cervera a senti la résistance impossible, il s'est rendu sur le rivage et s'est livré immédiatement au lieutenant Horton. Le malheureux amiral a demandé à être transporté avec ses officiers, sur le vaisseau américain Gloucester. Cervera et ses officiers ont été reçus par le Commandant Richard Wainwright qui prit avec effusion la main du vieil amiral et lui dit: Je vous félicite de nous avoir livré une des batailles les plus héroïques qui se soient jamais données en mer. Les vaisseaux américains, à l'exception d'un, n'ont pas été endommagés. Il y a un homme tué et quelques blessés.

Plusieurs centaines d'Espagnols, dit l'amiral Sampson dans une dépêche au gouvernement amiricain, été perdu la vie par la fusillade, les explosions et le coulage des vaisseaux. Sampson a en sa possession 1,300 prisonniers,au nombre des quels l'amiral espagnol Cervera.

5 juillet—La ville de Santiago va être bombardée aujourd'hui par les Américains.

Voici la correspondance échangée entre le général Shafter et le général espagnol Jose Toral.

"Au commandant des forces espagnoles, à Santiago de Cuba:

Général.

Je serai dans la nécessité de bombarder la ville, à moins qu'elle ne se rendre à merci: Veuillez s'il vous plait informer les citoyens des nations étrangères, les femmes et les enfants qu'ils auront à quitter la ville avant les dix heures demain matin.

Bien respectueusement
votre dévoué serviteur
SHAFTER
Major-Général
de l'armée américaine.

Voici la réponse du général espagnol.

A son Excellence le Général commandant les forces américaines.

Général,

J'ai l'honneur de répondre à votre communication écrite à 8.30 a m. et reçue à 1 h p. m, demandant la capitulation de la ville, annonçant en même temps, en cas de refus de notre part, le bombardement de la ville, et nous priant de faire sortir de la ville avant 10 hrs demain matin les étrangers, femmes et enfants. Je dois dire que la ville ne se rendra pas et que je donne connaissance de votre note aux cousuls étrangers et aux habitants étrangers.

Bien respectueusement
José Toral
Com.-en-chef. 4ème corps

L'on peut donc s'attendre à une bataille sanglante d'ici à demain.

6 juillet—Le bombardement de Santiago a été remis. Les Américains veulent se renforcer davantage.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

A Winnipeg

Les Canadiens-Français de Winnipeg ont célébré, dimanche dernier, la fête nationale. La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface et diverses autres associations de bienfaisance se sont unies à nos compatriotes de la cité pour rehausser l'éclat de cette démonstration, La procession, accompagnée de la fanfare de l'Ecole Industrielle de Saint-Boniface, sous la direction du professeur Salé, est partie de la tête du pont Broadway et s'est rendus à l'Eglise de l'Immaculée Conception, où une messe solennelle a été chantée par le Rev. P. Guillet, O. M. I., assisté du Rev. P. Dorais et de M. l'abbé Béliveau, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon a été donné par le Rev. P. Larue, S. J., lequel, dans une langue pleine de distinction, a développé avec éloquence des pensées exubérantes de patriotisme. Voici le résumé de ce sermon:

L'orateur après quelque remarques priliminaires sur l'origine de la dévotion du peuple Canadien à St-Jean-Baptiste, répond à la question. "Quel lien unit un jeune peuple né d'hier au précurseur du Messie?" en affirmant que la réponse à cette question se trouve contenue dans l'existence et le but même de la société St-Jean-Baptiste. Et quel est ce but? Conserver chez un peuple l'amour de sa religion et de sa langue en ravivant les traditions sdu passé.

L'orateur fait voir que le peuple Canadien, à l'instar de son Saint Patron, a été l'objet de la part de la Providence de grâces spéciales qui nous donnent le droit de nous demander, *quis puer iste erit*—que sera donc ce jeune peuple dans l'avenir?

Il insiste sur cette conservation miraculeuse de la race Canadienne-Français sur ce contiment au milieu de tant d'obstacles et li loue l'héroïque courage et la persévérance de nos pères qui n'ont jamais desespéré de l'avenir de leur race sur ce contiment et ont preparé un avenir glorieux pour leur descendant. L'orateur enfin termine cette première partie de son sermon en comparant le désinteressemeut et la sobriété de nos ancêtres avec les vices contraires qui menacent l'avenir de notre nationalité."

Dans la seconde partie l'orateur fait ressortir le rôle principal qu'occupe le clergé dans notre histoire nationale. Il affirme que c'est à lui que nous devons la conservation nonseulement de notre religion mais aussi de notre nationalité—et cela en démontrant que sans le prêtre, la paroisse n'existerait pas, et que sans notre système paroissial, nous ne serions pas ce que nous sommes: *Canadien-Français et Catholiques.*

Après quelques mots lancés à l'adresse des insulteurs de notre clergé, la gloire la plus pure de notre histoire nationale, l'orateur dans la troisième partie de son discours envisageant l'avenir, touche à quelques signes de dessension dans nos rangs qui peuvent faire craindre pour l'avenir de notre nationalité, et insiste surtout sur l'accord et l'union qui doivent exister entre l'élément religieux et civil, entre le prêtre et le citoyen. Il fait voir combien à cette heure, cette union est nécessaire pour nous défendre contre les attaques de la révolution sociale et religieuse. Il fait voir les fruits de cette union dans certains pays d'Europe. Notamment la Suisse, la Belgique la France et surtout l'Allemagne, avec leur clergé, réussissent à revendiquer tous leurs droits.

Enfin l'avenir de la race à laquelle il se fait gloire d'appartenir, lui parait grande dans l'avenir, pourvu que le peuple Canadien français soit fidèle aux traditions de ses ancêtres.

L'orateur, termine en affirmant qu'après les conditions qu'il vient poser, notre avenir dépend de la fécondité de notre race qui est une gloire pour nous, parce quelle démontre chez un peuple une vertu sociale contraire à ce vice hideux qui, en bravant les lois du mariage, prépare la ruine d'une nation.

La quète à l'église a été faite par Madame Forget accompagnée de Monsieur O. Monchamps, par Madame Monchamp accompagnée de Monsieur Lauzon, député, et par Madame Lauzon accompagnée de Monsieur Forget.

Après l'office divin, une adresse, qui devait être presentée à Mgr Ritchot, lequel était forcément absent, a été lue néanmoins. M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception a répondu en quelques mots heureux, en français puis en anglais.

Nous publions en entier cette adresse, qui a été lue par M. Fournier, le président de l'association St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Au Réverendissime, Monseigneur J. N. Rithchot, Protonotaire Apostolique, Administrateur.

Monseigneur.

Fidèle à une tradition qui remonte au berçeau de la première Association nationale Canadienne-française, la société St-Jean-Baptiste de Winnipeg a tenu à inaugurer ce jour de fête par une prefession de sa foi en face des autels—et elle vient maintenant par ma voix, vous présenter, Monseigneur, comme au premier représentant de l'autorité religieuse en l'absence de notre bien-aimé Archevêque, l'hommage de notre reconnaissance, de notre fidélité et de notre affection.

Les motifs de cette reconnaissance, je ne saurais les énumérer tous tant ils sont nombreux, et je ne saurais choisir entre eux tant l'œuvre du clergé a été une œuvre d'ensemble, et tant cette œuvre a été tout entière essentielle à notre existence nationale.

Ce n'est pas tel ou tel feuillet de nos annales qui atteste cette vérité, c'est notre histoire entière qu'il faut prendre aussi bien dans chacune de ses époques successives que dans son ensemble; et chaque page proclame que le clergé a été le nautonnier à la fois intrépide et prudent qui, à travers de si terribles tempêtes, a fait échapper la barque de nos destinées à tant d'écueils menaçants.

Nous voulons aujourd'hui nous rappeler cette harmonieuse dualité qu'offre l'histoire du Canada Français, le clergé et le peuple se tendant l'un à l'autre une main loyale et marchant ainsi ensemble pendant plus de deux siècles à la réalisation d'une œuvre commune.

Nous voulons nous rappeler nos traditions si glorieuses. Nous avons eu nos capitaines des temps héroïques de la colonie, faisant revivre sur la terre du Nouveau-Monde les hauts faits les pfus prodigieux de la Grèce, mais ils n'out pu s'élancer si vite l'épée au poing, que le missionnaire ne les ait suivis, accompagnés et souvent même, devancés sans autre arme que la croix.

Quand la victoire s'est lassée de s'attacher aux mêmes drapeaux et que nos pères n'ont plus pu vaincre, ils ont su donner la sanction de leur sang à une grande et noble cause; mais les Jogue, les Brebeuf, les Lallemant, les Grenier, les Marchand et les Fafard ont aussi su mourir—Nous devons sans doute la vie politique à ces hommes d'Etat patriotiques que rien n'a pu décourager ni abattre ni corrompre dans leurs luttes de près d'un siècle, mais nous osons affirmer que personne plus que nos grands Évêques. n'a su discerner l'exacte orientation à prendre, percer d'un regard plus profond les horizons de l'avenir, et arracher plus sûrement son secret au lendemain.

Veuillez donc, Monseigneur, accepter en hommage, la reconnaissance et le dévouement que nous devons au clergé à tant de titres, ainsi que les vœux que nous formons pour votre bonheur personnel et l'heureux et prompt retour de notre Pasteur bien-aimé.

L'Association St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

H. FOURNIER,
Président.

Il est bon de noter la bonne grâce avec laquelle la paroisse de l'Immaculée Conception a accueilli les Canadiens-français dans cette fête. Cette paroisse est un centre de catholiques de langue anglaise principalement. Tous, pasteur et paroissiens, ont rivalisé d'amabiiités à l'égard de leurs coreligionnaires de langue française. Nous sommes bien sûrs d'être les fidèles interprètes de la pensée des Canadiens-français en leur disant: merci.

UN REFUGE

Pour les convalescents peu fortunés

Mercredi dernier a été ouvert, à Hamilton, un établissement unique, dû à la générosité de l'hon. sénateur Sanford. C'est une maison de refuge pour les convalescents, où ceux-ci peuvent se reprendre à la vie sans qu'il leur en coûte un sou. La maison est agréablement située sur le lac, et fut érigée en 1890. M. Sanford voulait d'abord en faire une maison de campagne pour les enfants. Mais il en a chargé la destination. Tout convalescent qui peut établir son bon caractère, et qui est en même temps dans une position de fortune qui ne lui permet pas de faire les dépenses d'une villigiature à quelque place d'eau, est admis, gratuitement, à l'établissement crée par l'hon. M. Sanford.

Il y peut jouir du bon air et des soins qu'on lui prodigue, y compris la pension, qui est abondante de delicate.

L'hon. M. Sanford doit être félicité de l'usage à la fois intelligent et charitable qu'il sait faire de sa richesse.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons aujourd'hui la publication, sur notre quatrième page, d'un feuilleton intéressant, honnête, que les enfants comme les parents peuvent lire.

NOUVELLES POLITIQUES

M. Choquette deputé de Montmagy, est nommé juge.

***

M. le Dr Guay, député de Lévis, est nommé chef de la Quarantaine, à la Grosse Ile.

***

On annonce que M. Magurn, cidevant correspondant du *Globe*, à Ottawa, vient prendre la direction du *Free Press* de Winnipeg.

***

M. Davin, député, de Regina, a donné une conférence politique, hier soir, dans les salles l'association conservatrice de Winnipeg.

***

M. Dugas, magistrat de police, à Montréal, est nommé juge au Yukon. M. Beausoleil, député de Berthier, sera nommé à sa place.

***

M. le Colonel Panet, deputé ministre de la milice, est mis à la retraite et M. Pinault, député à la législature locale, est nommé à sa place.

***

Il est certain que M· Arthur Pâquet, industriel de Québec, est nommé sénateur en remplacement de l'hon. M. DeBlois, décédé il y a deux semaines.

***

Le projet de l'établissement d'une ligne de navigation directe, entre la France et le Canada, est abandonné. M. Kleczkowski, le consul français à Montréal, qui était chargé des négociations, n'a pu les faire aboutir par suite des indécisions du gouvernement d'Ottawa.

***

A une convention tenue à St-Liboire le 28 ult. M. Thimothé Brodeur, préfet du comté de Bagot, a été choisi comme candidat conservateur à l'élection qui doit avoir lieu à Bagot, pour remplacer le regretté M. Dupont, mort au printemps dernier, victime d'un accident de chemin de fer.

***

Il parait entendu que la date de la consultation du peuple sur question de la prohibition de la vente des boissons ne sera pas fixée avant le retour de l'hon. M. Fisher, le ministre de l'agriculture, retour qui n'aura pas lieu avant la fin d'août. Dans ce cas, le plébiscite ne pourra être tenu avant le mois de novembre.

***

Le ministre de l'agriculture, M. Fisher, et le professeur Robertson, sont embarqués samedi dernier pour l'Europe. Ils vont établir une agence commerciale du Canada à Londres. Ils se rendront aussi à Paris pour prendre les arrangements nécessaires au succès de notre concours à l'exposition universelle de 1900.

***

L'une des dernières rumeurs serait la nomination de M. Greenway comme sénateur à la place de M. Sutherland dont le siège est devenu vacant. M. Sifton abandonnerait son poste de ministre de l'Intérieur et deviendrait premier ministre dans notre province. Ce serait le cas de repéter ce que disait le sceptique Provencher: en politique, tout est possible.

DE PAR LE MONDE

Les difficultés du Niger entre la France et l'Angleterre viennent d'être heureusement réglées. Les journaux de Londres commentent ce règlement en disant que M. Hanotaux a eu le dessus sur les Anglais.

Dix neuf propriétaires de journaux et députés, trouvés coupables de participation aux émeutes révolutionnaires de Milan, ont été condamnés par la cour martiale à un emprisonnement variant d'un mois à six ans.

Une explosion de grisou a eu lieu dans une des mines de South Wilkesbarre, Pensylvanie, et une dizaine de mineurs ont été grièvement blessés ou brûlés. Cette même mine a été, il y a quatre ans, le théâtre d'une terrible catastrophe.

Léon XIII a écrit à la reine régente d'Espagne lui disant que si ellle croyait le moment venu de demander l'intervention des puissances dans la guerre hispano américaine, en vue d'arriver à une entente pacifique, il mettait à sa disposition ses services comme médiateur.

M. Joseph Chamberlain nie énergiquement qu'il ait l'intention de quitter sa position de secrétaire pour les colonies.

L'an dernier, le parlement du Massachusetts a adopté 517 lois, et cette année il en a adopté encore un plus grand nombre.

Une dépêche de Vienne annonce que le comte et la comtesse Zuannoff, chambelland et dame d'honneur de Leurs Majestés le czar et la czarine de Russie, ont été arrêtés sur accusation d'avoir voulu empoisonner leurs maîtres.

Le doyen des professeurs de musique du monde, c'est le célèbre chanteur Manuel Garcia, qui, à 94 ans, donne encore quelques leçons chaque jour, et assiste souvent aux concerts.

C'est aussi l'un des derniers musiciens qui aient connu Beethoven.

LES IMPRIMEURS DE CHICAGO

En Grève

Depuis vendredi dernier, pas un journal quotidien de Chicago n'a paru. Cette suspension de publication est due à une grève des imprimeurs qui demndent de ne travailler que 7 heures par jours et d'être payés $4 00 par jour. Auparavant, la journée était de 8 heures, et le salaire de $3, 25. Les éditeurs de journaux résistent à ces demandes qui leur paraissent exhorbitantes.

MENUS PROPOS

Un jeune homme à la veille de se marier, recourt aux lumières d'un ami.

—On me parle beaucoup, dit-il, de l'utilité des "concessions mutuelles"; qu'est-ce que cela veut dire ?

—Cela veut dire que si, au moment de décider un voyage, ta femme préfère Montréal et toi, Chicago, alors vous choisirez une autre ville que vous n'aimez ni l'un ni l'autre.

Jingoïsme !

On s'entretient, dans un bar de Broadway, des derniers événements de Manille.

—Les Espagnols ont eu plus de cinq cents morts !

—Et de notre côté ? demande quelqn'un.

Un Yankee, avec flegme :

—Trois naissances.

CHRONIQUE LOCALE

—L'exhibition provinciale du 11 au 16 courant, à Winnipeg.

—Le Rev. Père Amyot O. M. I. de Lowell, était à St-Boniface la semaine dernière.

—Le cirque Wallace a eu un grand succès. C'est, croyons-nous, le meilleur qui ait visité Winnipeg.

—L'hon. M. LaRivière est arrivé la semaine dernière, en compagnie de sa fille Melle Bernadette.

—Melle Zénaïde Marcoux, institutrice à Edmonton, est arrivée lundi matin pour passer ses vacances avec sa famille.

M. le Dr Dame est revenu la semaine dernière de son voyage en Californie. La santé du distingué médecin s'est améliorée.

—Les RR. PP. Jésuites, professeurs au Collège de St-Boniface sont en villégiature au Portage-du-Rat, pour une quinzaine de jours.

—Valises et sacs de voyage de de la célèbre maison Eveleigh et Cie; de Montréal. Prix défiant tout compétition chez. J. B. L'ÉVÊQUE.

—Les drapeaux flottaient sur les édifices publics et sur plusieurs résidences privées de St-Boniface le 1er juillet, fête de la Puissance.

—Nous avions l'intention de donner cette semaine la liste des prix à l'Académie Provencher. L'espace dont nous disposons ne nous permettant pas de le faire aujourd'hui, nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine cette publication.

—MM. Olivier Lemieux et Pierre Grenon de St-Boniface sont partis lundi dernier pour le pays de l'or. Nous lenr souhaitons du succès.

—Nous apprenons que notre ami M. le Dr Dubuc a l'intention d'aller se fixer à St-Jean-Baptiste. Nous lui renouvelons nos souhaits de succès.

—MM. Charles-Auguste et Raoul Lambert, fils du M. le Dr Lambert sont arrivés jeudi dernier de Montréal pour passer la vacance à St-Boniface.

—L'abondance des matières nous empêche de publier cette semaine les articles de reproduction qui se trouvent ordinairement sur notre première page.

—L'Union Métisse de St-Anne des Chênes a décidé de chômer la fête nationale le 20 juillet. Il y aura discours et amusements divers. Voir ailleurs le programe.

—La pluie n'a cessé de tomber durant la semaine dernière. Beaucoup de terrains bas sont submergés. Espérons qu'il n'en résultera aucun dommage sérieux.

—Si vous voulez une habillement à bon marché venez en chercher un pour $2,95 au magasin du Bon Marché chez.—J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

—Le maire Andrews de Winnipeg a suggéré aux marchands de la ville et surtout de la rue Principale de décorer leurs établissements pendant la durée de l'Exhibition.

REPARATEUR ET FORTIFIANT

Voilà le nom que donne une dame d'Ottawa aux Pilules Roses du Dr Williams

Parmi le grand nombre de personnes d'Ottawa qui se sont servies avec avantage des Pilules Roses du Dr Williams pour les Personne Pâles, le "Journal" a pris connaissance du cas de Mme Gilchrist, femme de M. T. V. Gilchrist, de Hintonburgh. M Gilchrist tient une épicerie au coin de la Quatrième avenue et de la rue Cedar, et est connu d'un grand nombre de citoyens d'Ottawa et de cultivateurs de la campagne environnante. Mme Gilchrist affirme qu'au printemps de 1898, les Pilules Roses du Dr Williams l'ont tirée de son état d'abattement et lui ont rendu la vigueur et la force. Parlant à un reporter du "Journal", elle fit remarquer que, sans être alitée, son état était loin d'être satisfaisant: elle avait le sang pauvre, les maux de tête étaient fréquents et le moindre effort l'exténuait. Elle avait lu plus d'une fois le récit des guérisons obtenues à l'aide des Pilules Roses du Dr Williams, et elle prit le parti de les mettre à l'essai. Déjà la première boîte produisit un effet bienfaisant, et elle continua leur usage jusqu'à concurrence de cinq boîtes, lorsqu'elle se considéra complètement rétablie. M. Gilchrist dit qu'elle recommande fortement les Pilules Roses du Dr Williams comme remède réparateur et fortifiant, aux parents et amis qui sont faibles, maladifs ou souffrants.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Alfred Brûlé-L R. Pelletier—Que J. B. Graveline soit autorisé à fournir à Dame John. I. Wright $1,00 par semaine en provisions depuis le premier avril 1898 jusqu'à nouvel ordre — Charité. Adopté.

Pelletier - Lemire. — Que la somme de $63,58 soit remise à Aurella Parenteau pour l'achat du terrain non patenté No 295 vendu en 1894 et que ce montant soit rechargé au dit lot 295 Ste-Agathe et que le sacrétaire trésorier soit autorisé à notifier tous ceux qui ont des arrérages sur les terrains non patentés que la loi sera éxécutée rigouseusement pour la collection des taxes sur les dits lots. Adopté.

Davis-Brûlé—Que toutes les personnes qui en ont fait la demander aient la permission de commuer leurs journées de courvée pour trois ans.

Pelletier-Davis—Que les conseillers Brûlé et Lemire soient autorisés à faire réparer la salle municipale en la peignant et en y ajoutant une addition et de meubles. Adopté.

Ayotte-Brûlé—Que ce conseil ayant considéré la pétition de Frank Weebe et autres demandant l'étection d'un nouveau district scolaire comprenant une partie du district de Whitehaven et ayant aussi considéré la contre pétition de John Wilton et autres et considérant que le Whitemen School distristrict ne peut pas être divisé parcequ'il serait trop petit pour maintenir une école, ce conseil regetté la pétition de Weebe et autres et laisse le district de Whetehemen comme il est n'étant pas trop grand. Adoptés.

Pelletier-Lemire—Que le conseiller A. Beaubien soit autorisé a faire dépenser l'argent de chemins, Savoir: $146.00 dans le chemin depuis le pont Bernier jusqu'au lot 282 et la balance dans le chemin du T. p. 4 conduisant au pont de la rivière au Maris. Adopté.

Davis-Brûlé—Que le serétaire trésorier soit autorisé à écrire au ministre des Travaux publics à Winnipeg pour avoir une tarrière pour faire un puit d'essai dans la municipalité. Adoptés.

Davis-Ayotte—Que la somme de Vingt-Cinq piastres soit accordé à chaque hôpital, Winnipeg et St-Boniface. Adopté.

Ayotte-Davis—Que la somme de cinq piastres soit payé à chaque membre du conseil et au secrétaire pour avoir Siégés une journée et demie en Cour de Revision. Adopté.

Brûlé-Pelletier—Que la somme de $300.00 soit acceptée de la municipalité de Rhineland comme leur tiers du coùt du fossé sur le chemin entre les Township 2 et 3. Rang 1, E. et que le secrétaire trésorier soit autorisé a écrire au ministre des travaux publics qui ce conseil est prêt a rencontrer le gouvernement avec lenr deux tiers pour le tiers que celuici a promit et que le dit auvrage soit fait sous la surveillance de l'ingénieur du gouveruement. Adopté.

Le rapport du comité des finances est lu et adopté.

Davis-Brûlé—Que ce ce conseil s'ajourne au premier mardi de juillet 1898. Adopté.

UN BON DICTIONNAIRE POUR TROIS CENTS

Un dictionnaire contenant la définition de 10,000 mots, les plus utiles et les plus importants de la langue langue anglaise, est publié par le Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont. Il contient quelques annonces, et c'est un dictionnaire complet concis et exact. En compilant ce livres, on a eu soin de n'omettre aucun de ces mots ordinaires dont l'expellation ou l'emploi exact sont quelquefois une cause de difficulté, même pour les personnes instrutites.

Les but principal a été de donner autant de renseignements que possible dans un espace limité. Pour atteindre ce but, lorsque certains noms adjectifs et verbes ont clairement la même signification, on n'en a inséré ordinairemeni qu'un seul.

Le volume contient donc la signifisation d'un plus grand nombre de mots que l'on s'attend à trouver.

pour ceux qui ont déjà un dictionnaire, ce livre se recommande donc de lui-même parce qu'il est compact, léger et commode ; pour ceux qui n'ont pas de dictionnaire, il est inappréciable. On peut s'en procurer un en écrivant à la compagnie ci-dessus mentionnée, en mentionnant ce journal et en incluant un timbre de trois cents.

Chronique de la Province

Carman

Durant un orage la semaine dernière, des grêlons sont tombés, causant des dommages. sérieux.

Ste-Agathe

Une immense tortue égarée de ce coté-ci et pesant dans les 80 livres, a été capturée sur le grand chemin. Les connaisseurs prétendent qu'elle doit être âgée de près de 75 ans. Elle a été expédiée à Winnipeg ou les curieux ont pu la voir dans les vitrines de M. Hargrave.

ECHOS DE L'OUEST

—Le 17 juin dernier, le thermomètre marquait 94 degrés de chaleur à Edmonton.

—Les pluies intermitten tes que nous avons eues depuis une dizaine de jours, dit *l'Ouest Canadien*, ont fait un bien immense à la récolte dans le district. Et chose curieuse, à partir de Calgary en venant vers Edmonton, on s'aperçoit que les récoltes ont une plus belle apparence au nord qu'au sud de l'Alberta.

—Nos compatriotes de l'Ouest ont célébré avec entrain, à Morinville, la fête nationnale. Il y a eu messe solennelle, sermon de circonstance, discours et amusements. Dans l'après-midi, eut lieu une convention où l'on a passé des résolutions revendiquant les droits de la minorité catholique et française violés en 1892, et faisant appel au patriotisme et à l'union des Canadiens-français des territoires pour assurer l'élection d'un député de leur nationalité à St-Albert, la publication du journal *l'Ouest Canadien*, le développement de la colonisation, et le règlement équitable des droits des Métis.

Parlant de cette convention, *l'Ouest Canadien* dit : " La convention qui a adopté, avec autant d'unanimité que d'enthousiasme, les résolutions qui lui ont été proposées, peut certainement se réjouir du résultat obtenu ; mais il n'en faut pas rester là."

"Nos maitres de Régina, en voyant l'unanimité de toute une population affirmant hautement et sans crainte, sa détermination à travailler sans relâche pour la revendication de nos droits violés par la néfaste Ordonnance de 1892, en voyant notre union, notre bonne entente, verront aussi, à moins d'être aveugles, la nécessité de nous rendre justice et de nous remettre en jouissance de tous nos droits."

Chapitre des Accidents

Un pauvre enfant du nom de Mosher, âgé de 3 ans et demi, est tombé dans une cuve d'eau chaude, dans l'établissement de son père, à Halifax, N. E., et a été brûlé à mort.

Une fillette juive, nommée Eva Freedman, et dont les parents habitent Montréal, a été tuée accidentellement il y a quelques jours. A 8 hrs. la fillette, qui n'avait que 5 ans, jouait avec ses deux petits frères, âgés de 6 à 7 ans, sur une pile de madriers qui se trouvait dans la cour. Les petits garçons étaient montés sur les madriers et ils aidaient leur petite sœur à les suivre lorsque deux des lourdes pièces de bois roulèrent sur la fillette qui fut tuée instantanément.

Une autre enfant nommé Thomas Dunsmore, âgé de 10 ans, s'est noyé, mercredi, vers 4½ hrs, en jouant sur les billots, près d'un moulin à scie, à Sherbrooke.

Un pénible accident est arrivé à la Petite Rivière, paroisse voisine de la Baie St-Paul, Province de Québec. Un garçon de 17 ans, nommé Joseph Simard, partait avec M. Arthémond Bouchard pour aller abattre des arbres dans une fôret voisine. M. Bouchard abattit un arbre, mais la base de l'arbre resta sur la souche à une hauteur de 4 à 5 pieds du sol.

Le jeune Simard grimpa sur l'arbre afin de le bébarrasser de ses branches et Bouchard s'étant éloigné pour abattre un autre arbre trouva le jeune homme étendu inanimé, au pied de l'arbre. Le sang s'échappait par la bouche et le nez : il était mort.

Il y a eu un véritable cyclone, mardi à l'Ile du Calumet, dans le comté de Pontiac. La grêle, la pluie et le vent, ont fait des ravages. Le tonnerre a mis le feu à l'étable de M. Jules Jolicœur, et deux cochons, des poules, des harnais, des outils de charpentier, des voitures ont été détruits.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 4 Juillet 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 12
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 04	à 0 05
Veau, rôti, par lb	0 08	à 0 10
Veau, côtelettes, par lb	0 08	à 0 10
Porc frais, "	0 08	à 0 10
Porc, par 100 lbs	5 00	à 6 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 16
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 08	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 08	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 05	à 0 06
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 12½
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 20	à 0 25
Choux, par 100	1 50	à 2 50
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 10	à 0 12
Beurre, salé, la lb	0 06	à 0 12
Œufs frais, la doz	0 11	à 0 12
Œufs en boites, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 35	à 0 40
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	1 00	à 2 00
Oie, par lb	0 08	à 0 10
Canards, par lb.	0 06	à 0 08
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble.	2 50	à 3 25
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	3 00	à 4 00
Bœuf vif, par lb	0 02	a 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 04	à 0 04
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, par lb	0 03	à 0 04
Veau, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Veau, vif, par lb	0 04	à 0 05
Blé, le minot	0 80	à 0 90
Avoine, le minot	0 30	à 0 35
Orge, le minot	0 30	à 0 35

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 85	à 0 90
Avoine, par minot	0 35	à 0 40
Orge "	0 20	à 0 25

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 55
" Strong Baker	2 35
" Manitoba Baker	2 10
" Imperial Baker	1 85
" Supérieure XXXX	1 30

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	9 00
Charbon mou	4 25 à	0 00

FOIN.

Foin de prairie	10 00 à	12 00
Foin pressé, par tonne	12 00 à	15 00

Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le plus ancien journal français de la Province et du Nord-Ouest. Abonnement, $1.00 par année, payable d'avance.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Pour les Jeunes Enfants

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'éléves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

No. 1

PROLOGUE

Appuyé contre la voûte tapissée de mousse et de capilaires, d'un vieux puits couronué des rameaux de l'épine blanche en fleurs, un jeune homme attendait. Il regardait le presbytère vaste et délabré, la grande cour ouverte à tout venant où s'étendait un gazon court et menu, picoré par les oies, les canards et les poules. Il regardait les servitudes : la remise, l'écurie, le cellier, le bûcher, la grange, l'étable qui, à cette heure du jour, abritait une seule petite vache à l'œil clair et très doux, à la robe fauve et lustrée, dont le lait, bien souvent nourrissait les enfants orphelins. Elle ruminait l'herbe verte et mélangée, cueillie dans les champs. Un vieux cheval blanc lui tenait compagnie, et broyait lentement, comme un sage, le foin qu'il arrachait du râtelier. La nuit, tous ces refuges servaient d'hôtellerie aux colporteurs las, et même aux vagabonds qui flairaient le bon gîte et savaient apprécier le lit de paille ou de foin.

Le jeune homme songeait à ces choses en regardant, avec une sorte de tristesse, les fleurs roses des pêchers où bourdonnaient les mouches et les abeilles, les fleurs jaunes des grands choux de Vendée, embaumant l'air de leur senteur. De temps à autre, ses yeux se dirigeaint vers l'église qui dominait la route, et d'où le maître du logis devait bientôt sortir.

C'était la veille du Bon-Pasteur, et le vieux curé, à cette heure de midi, exerçait encore son ministère.

Enfin, par la baie cintrée de la porte ouverte, le jeune homme vit le vénérable prêtre passer la barrière et descendre le grand champ qui, de l'église et de la route, menait au presbytère. Il psalmodiait, les lunettes sur le nez, et tout en marchant vite, un office en retard.

Nanon, la vieille domestique, parut sur le seuil de la cuisine. Vigoureuse encore, elle cumulait l'emploi de cocher, de palfrenier, de jardinier, de cuisinière, et s'apprêtait, non-seulement à servir le repas auquel le jeune homme était invité, mais encore à gronder son maître.

De haute taille, les traits arrondis et larges, le prêtre passa très vite, et salua son convive avec une expression de candeur et de bonté qui lui était habituelle. Tout en fermant les yeux pour ne pas se distraire, il fit un signe. Le jeune homme le comprit, gravit immédiatement les marches disjointes du vieux perron qui semblaient, tant la demeure était hospitalière, s'écarter pour recueillir un peu de terre et d'eau, afin d'alimenter les petits fraisiers pendant le long des marches, les humbles violettes, les frêles pensées, les giroflées dont le suave parfum s'exhalait en plein soleil.

Avant de monter lui-même le grand perron, le vieux prêtre ouvrit les yeux sur un groupe qui le regardait du seuil d'une porte vitrée. Cette porte donnait accès à la petite salle basse où le pasteur écoutait, consolait et soulageait, dans leurs peines, les affligés qui plus tard allaient le retrouver à l'église. Il ne crut pas interrompre l'office en leur adressant un large et bon sourire, et le salut le plus profond, le plus révérencieux.

Le curé traversa la maison, et bientôt Pierre Bernard, le jeune convié, rejoignit son vénérable ami achevant pas à pas le bréviaire le long du cours d'eau qui murmurait, comme un gave, entre le jardin et la prairie. Un calme radieux enveloppait toutes choses. L'heure de midi est d'une splendeur rayonnante à la campagne. Le vieux prêtre élevait la voix à la fin des psaumes, saluant à demi le jeune homme qui répondait : " Amen," et suivait en silence.

Le livre se ferma, les larges lunettes rentrèrent dans leur étui, le vieillard allait parler, lorsqu'une voix un peu grondeuse, il faut l'avouer, fit entendre ces paroles :

—Monsieur le Curé, tout est prêt, et les autres vous attendent !

—Nous allons, nous allons.

Et tous en marchant vers la maison, le vieux prêtre disait :

—Mon enfant, vous allez donc nous quitter ?

—Monsieur le Curé, il le faut. La robuste santé de mon père lui permet encore de faire valoir le peu de terre qu'il possède ; mais la fortune est trop modeste pour procurer une dot à mes sœurs, achever l'éducation de mes frères. Je dois, étant l'aîné, aller au loin gagner ma vie et la vie des plus jeunes,

—Ce n'est pas pour votre âme, pour votre salut, cher enfant, que je redoute la grande ville. C'est pour votre bonheur, votre paix ; vous éprouverez de douloureux étonnement et de vives souffrances...vous êtes bien décidé ?

—Absolument, dit Pierre en s'unissant au *Benedicite*.

Le dîner fut rapide, les grâces lentement récitées. Le bon curé soupira profondément et redit, comme à regret :

—Vous le voulez ?

—Oui, répondit Pierre avec fermeté.

—Je tentais un dernier effort que je pressentais inutile, aussi ai-je fait quelques démarches. Le maître du grand château habite Paris, il veut bien croire que je lui ai rendu d'intimes services, car chacun a ses peines ; j'ai voulu savoir de lui-même s'il pourrait être utile à mon cher enfant. M. le comte passe cette année l'été dans le Berry et l'hiver à Rome ; afin de suppléer à son absence, il m'envoie deux lettres. L'une pour son concierge qui, à des conditions acceptables, trouvera, dans l'hôtel même, une chambre modeste. Vous y serez isolé, tranquille. Le quartier est très bien habité. L'autre lettre est pour son notaire, M. Devillers, auquel il veut bien parler de vous en termes si flatteurs qu'il semble vous connaître. Prenez ces recommandations très différentes, si elles peuvent, cher enfant, aplanir quelques difficultés et vous procurer quelque avantage, j'en bénirai Dieu.

—Merci, Monsieur le curé, je m'efforcerai d'honorer le nom de mon père et de reconnaître toutes vos bontés.

—Maintenant, reprit le pasteur, allez mon enfant, allez m'attendre à l'église.

Et lentement, tantôt écoutant de sages conseils, tantôt réclamant de paternels avis, Pierre Bernard arriva à la cour d'entrée, salua une dernière fois la vieille Nanon et le vieux presbytère ; puis se rendit à l'église où tout enfant il avait appris à prier.

Trois jours après, Pierre Bernard frappait au magnifique hôtel qu'indiquait la lettre de recommandation. Le concierge la lut et, discret et poli comme tout domestique de bonne maison, conduisit immédiatement le nouveau locataire dans *l'appartement* dont il pouvait disposer. Cet appartement se réduisait, à une seule chambre, au cinquième étage, précédée d'une sorte de palier entre deux portes, fort utiles pour préserver du vent qui gémissait dans les combles. Dans cette chambre étroite et bornée, Pierre, selon l'expresssion de son vieil ami, trouva du moins la solitude et la paix.

Le jeune homme rangea ses vêtements peu nombreux, joignit au mobilier une petite étagère, un bureau, un crucifix, une statue de la Vierge, une autre de saint Joseph, quelques dessins et quelques images donnés par ses frères et sœurs. Il baisa d'abord, puis ouvrit le portefeuille remis par son père, le porte-monnaie glissé dans sa main par sa sœur aînée. Le portefeuille contenait de tendres et paternelles recommandations et, de plus, un billet de banque de 100 francs. Le porte-monnaie contenait le double en pièces d'or, c'était tout ce que possédait sœur Élisabeth. Enfin les petits frères et les petites sœurs avaient voulu y joindre les 5 francs que chacun d'eux avait reçus comme étrenne. Pierre s'attrista de cette inconcevable prcdigalité que l'avenir se chargea de justifier. (*A suivre*)

(1) Note de l'auteur : le fond de cette histoire est vrai.